

DÉCOUVREZ BEAMA

Cher lecteur,

Peut-être travaillez-vous pour l'un de nos 100 membres, et travaillons-nous donc tous dans le secteur de l'Asset Management ?

Mais savez-vous ce que fait exactement BEAMA?

Nous sommes conscients que tous les collaborateurs du secteur n'ont pas la réponse. Certains nous connaissent par le biais de différents comités et groupes de travail ou parce qu'ils participent à des événements et des séances d'information. D'autres savent que nous sommes l'organisation où il est possible de consulter les statistiques, les valeurs nettes d'inventaire ou les communiqués de presse des fonds, d'autres encore nous connaissent comme étant l'institution qui lance des campagnes de sensibilisation et d'information pour le secteur.

Nous sommes le porte-parole du secteur de l'Asset Management

Et tout cela est vrai.

Car c'est ce que nous faisons : nous vous représentons.

Nous sommes la voix du secteur de l'Asset

Management auprès des décideurs politiques, des autorités de contrôle, des organisations de la société civile, des médias, etc.

Nous nous efforçons également de traduire la nouvelle législation sur mesure du secteur afin que vous puissiez l'appliquer aussi bien et efficacement que possible.

Par ailleurs, nous travaillons également sur l'image du secteur au travers de toutes sortes de campagnes d'information. Car, reconnaissons-le, nous exerçons une belle profession puisque nous permettons aux gens de réaliser leurs rêves en investissant.

Par ailleurs, nous **informons et sensibilisons** autant que possible le grand public et mettons en place quantité d'initiatives pour travailler de manière aussi durable, inclusive et diversifiée que possible.

Vous voulez en savoir plus sur la manière dont nous, en tant que secteur, assumons notre **rôle sociétal** ? Alors ne manquez pas de consulter notre rapport annuel ou de nous suivre sur notre site web, nos médias sociaux ou notre lettre d'information.

En bref, BEAMA veut être là pour ses membres, et vous en faites partie. En pratique, nous le faisons en vous demandant votre avis, en vous informant et en répondant à vos questions.

C'est ainsi que nous donnons corps au concept de "KYM" ou "Know your members".

C'est pourquoi il est important que vous sachiez qui nous sommes.

Cette brochure est une bonne première étape. Vous y découvrirez l'ADN de BEAMA : quels sont nos objectifs, tâches et priorités essentiels ? Mais plus important encore : que fait BEAMA pour vous ? Vous saurez ainsi à propos de quoi et à qui vous pouvez faire appel à nous.

Cette brochure n'est pas seulement un aperçu pratique de ce que nous faisons, elle vous donne aussi une vue d'ensemble des personnes qui agissent dans les coulisses et sur le devant de la scène et qui sont prêtes à vous aider et à vous conseiller, en tant que membre, dans de **nombreux domaines**. Vous retrouverez cidessous les noms/fonctions de nos collaborateurs.

Mais nous voulons aussi écouter. **Comment voyez-vous évoluer le secteur ?** Les points de vue et expériences de nos membres sont précieux et peuvent nous aider à mieux définir notre rôle sociétal.

Vous voulez nous aider ? Prenez contact via info@beama.be.

Nous sommes impatients de vous entendre.



BEAMA EN BREF

NOTRE MISSION



Représenter la profession de l'Asset Management et développer l'activité d'Asset Management en Belgique, ainsi que promouvoir son image et celle de ses membres.

ASSET MANAGEMENT

Par Asset Management, il faut entendre la promotion, la gestion de portefeuille, la distribution et l'administration de fonds d'investissement.

Outre les produits collectifs, le terme désigne également les **mandats** pour les clients institutionnels et privés et les conseils en placement.

NOS ACTIVITES CLÉS

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, BEAMA peut



toujours **représenter ses membres** et défendre leurs **intérêts professionnels** collectifs face aux autorités et aux institutions compétentes belges, étrangères ou supranationales



fournir à ses membres des informations, conseils et explications ainsi que leur proposer des formations concernant toutes les matières qui visent l'Asset Management en Belgique



défendre et promouvoir le centre financier belge



favoriser la communication entre ses membres réciproquement et entre ses membres et toutes les parties intéressées dans et en dehors de la Belgique



intervenir de façon proactive auprès des administrations et autorités belges et/ou auprès des institutions européennes ou supranationales concernées



agir en faveur des intérêts professionnels collectifs de ses membres et du secteur financier belge en général, et les défendre, notamment dans le cadre de procédures



suivre les travaux préparatoires au niveau belge, européen et international des lois, règlements et décisions concernant l'Asset Management en Belgique, ainsi qu'étudier les conséquences de l'application de ces lois, règlements et décisions



participer aux **débats et aux forums de discussion** relatifs aux intérêts de ses membres ou
aux objectifs précités, aux plans professionnel,
politique, sociétal et éducatif



VISION DE L'AVENIR 2024 – 2026 DE BEAMA

Dans le cadre de ses travaux, BEAMA se concentrera en particulier sur les 6 piliers stratégiques suivants

DURABILITÉ



En orientant l'épargne vers des investissements durables, les asset managers jouent un rôle clé dans

les efforts de l'Europe pour promouvoir une planète durable.

Le secteur belge de l'asset management se veut être à l'avant-garde de cette évolution.

ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES



Compte tenu de l'émergence rapide de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, il est essentiel que le secteur de l'asset management en Belgique adopte les avancées technologiques.

Il s'agit d'un élément crucial pour la croissance et le maintien d'une position concurrentielle forte et pour l'amélioration de nos services aux clients.

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT



Un secteur d'asset management robuste et fiable se caractérise par une politique de risque solide, une gestion d'actifs adaptée à différents clients – tant privés qu'institutionnels - et répond à la demande de segments innovants (comme le private equity, le private debt et l'infrastructure).

Par ailleurs, le secteur fournit des solutions d'investissement adaptées à un large éventail de défis sociétaux, y compris, par exemple, le vieillissement de la population, par le biais de fonds d'épargne-pension et de fonds de pension d'entreprise.

NEUTRALITÉ FISCALE



Toutes les formes d'épargne et d'investissement proposées en Belgique doivent bénéficier d'un traitement fiscal aussi uniforme que possible, en mettant l'accent sur l'intérêt du client.

ASSET MANAGEMENT POUR L'AVENIR



Disposer d'un secteur belge de l'asset management tourné vers l'avenir, c'est pouvoir saisir activement les occasions qui se présentent dans un environnement qui évolue rapidement.

Ce faisant, il est important de maintenir et, de préférence, de renforcer la position de la Belgique en tant que centre financier.

INCLUSION



Nous voulons un secteur de l'asset management où chacun se sente le bienvenu. En particulier, nous nous attachons à promouvoir l'égalité des genres en attirant les femmes à tous les postes et à tous les niveaux.

L'inclusion consiste non seulement à créer une égalité des chances, mais aussi à promouvoir les connaissances financières et à garantir l'accès de tous aux produits d'investissement.

Nous nous efforçons en outre d'impliquer davantage les particuliers dans les marchés de capitaux.



NOTRE ORGANISATION



MEMBRES

BEAMA est la voix du secteur de l'Asset Management en Belgique, représentant environ 100 membres effectifs et adhérents. La liste des membres peut être consultée sur notre site web www.beama.be.



ORGANES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est composée des membres effectifs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est habilité à poser les actes de gestion interne qui contribuent à la réalisation de l'objet social de BEAMA.

Sa composition est renouvelée tous les trois ans, de même que les mandats de son **Président** et de son ou son **Vice-Président**.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 2 fois par trimestre.

BUREAU

Pour la préparation de ses séances et la mise en œuvre ultérieure de ses décisions, le Conseil d'Administration peut faire appel à l'assistance du Bureau. Il est composé du président, du vice-président et du directeur-général.

DIRECTEUR-GÉNÉRAL

Pour la **gestion quotidienne**, le Conseil d'Administration s'appuie sur le directeur-général, qui est responsable, entre autres, de la coordination des groupes de travail et des comités ainsi que des autres activités de BEAMA.



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Koen VAN DE MAELE
Président
Candriam – Belgian branch



Gregory SWOLFS
Vice-Président
Capfi Delen Asset Management



Marnix ARICKX
Administrateur
BNP Paribas Asset Management
Europe, Belgian Branch



Peter DE COENSEL Administrateur Degroof Petercam Asset Management



Johan LEMA Administrateur KBC Asset Management



Katrien POTTIE

Administrateur

Amundi Asset Management Belgium



Cedric SEPTEMBER

Administrateur

Belfius Asset Management



Myriam VANNESTE

Administrateur supplémentaire

Candriam – Belgian branch



Marc VAN DE GUCHT Directeur général BEAMA



NOS GROUPES DE TRAVAIL

L'objectif des groupes de travail au sein de BEAMA est de fournir des conseils et d'élaborer des propositions sur tous les sujets pertinents pour le secteur.

- La présidence de chaque groupe de travail est assurée par un administrateur de BEAMA. Les groupes de travail existants sont répartis entre les administrateurs présents en tenant compte de leur intérêt.
- Chaque président d'un groupe de travail est assisté par le directeur-général de BEAMA et/ou par un membre de l'équipe de BEAMA qui fait office de rapporteur permanent.
- Les membres d'un groupe de travail représentent leur société ou entreprise individuelle au sein du groupe de travail.
- Le groupe de travail se réunit à la fréquence jugée nécessaire pour remplir la mission reçue du Conseil d'Administration de BEAMA. Un minimum de 2 fois par an est visé.
- Les **résultats** de ces travaux feront l'objet d'un suivi régulier par le **Conseil d'Administration**. À cette occasion, le Conseil d'Administration donnera son avis sur la voie suivie et/ou le résultat obtenu et, le cas échéant, donnera des instructions supplémentaires. Les positions finales sont donc toujours prises par le Conseil d'Administration de BEAMA.

UN APERÇU















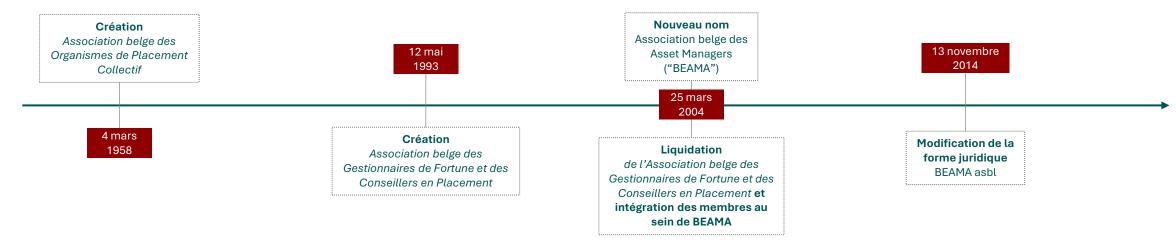








BEAMA A UNE RICHE HISTOIRE...



...ET JOUE UN RÔLE ACTIF DANS LES ASSOCIATIONS COUPOLES





CONTACT

Notre équipe est à votre service



Marc
Van De Gucht

Directeur général



Marc LEROUX

Senior Counsel



Jeroen Somers

Senior Counsel



Andy VANGENCK

Senior Counsel









Suivez-nous sur notre site internet www.beama.be ou notre page Linkedin notamment pour

- les nouvelles & événements, dont notre newsletter périodique GLANCE
- des statistiques pertinentes, comme les facts & figures annuels
- toutes sortes d'informations sur les OPC, dont les valeurs nettes d'inventaire et les communiqués de presse







Belgische Vereniging van Asset Managers Association belge des Asset Managers Belgian Asset Managers Association

www.beama.be